

La Gazette Harnésienne

NUMÉRO
305
OCTOBRE
2016

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE HARNES

ville-harnes.fr



Les enfants au cœur
de la rentrée



Sommaire en images !

P.4 - Culture



P.6 - Citoyenneté



P.8 - Sports



P.10 - Vie associative



P.17 - Jeunesse



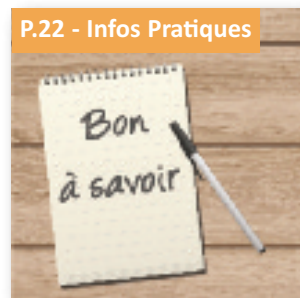
P.20 - Vie Municipale



P.15 - Solidarité



P.22 - Infos Pratiques



N° 305 - OCTOBRE 2016

MENSUEL D'INFORMATION - 6000 EXEMPLAIRES

Rédaction et administration
Mairie, Grand' Place, 62440 Harnes

Commission paritaire n° 72253

Directeur Fondateur > André Bigotte (†)
Directeur de publication > Philippe Duquesnoy
Rédacteur en chef > Philippe Duquesnoy

Rédaction, conception et photos > Vanessa Arantes, Dominique Duez,
Céline Lépillét, Eric Müller, Romaric Pochet, Frédéric Regnier

Impression > Imprimerie Delezenne. 19 Rue Leblond, 62119 Dourges. Tél. : 03.21.20.05.20

Édito

Chères Harnésiennes, Chers Harnésien,

Septembre s'en est allé et aura été marqué par une rentrée chargée en événements ! Harnes confirme de nouveau son dynamisme ! Je veux bien sûr évoquer en premier lieu le banquet dédié à nos aînés, dont je remercie la présence, la bienveillance et la convivialité !

Je pense également à notre célèbre "Chérie-Chéri" qui cette année encore a connu un vif succès avec des participants rivalisant avec toujours plus d'ingéniosité ! Les journées du Patrimoine, qui ont permis à nos musées, dont nous avons sécurisé les abords, de connaître une importante fréquentation !



Une rentrée d'abord pour nos élèves et qui voit cette année arriver un nouvel inspecteur de circonscription, Monsieur OLIVIER SLONCZEWSKI, à qui je souhaite la bienvenue et avec qui nous avons déjà amorcé un travail collaboratif autour des dispositions de sécurité qu'il convient de mettre en œuvre ou de renforcer pour l'ensemble de nos enfants et autour des bâtiments scolaires.

Octobre sera marqué quant à lui par le retour du salon Tiot Loupiot qui permettra à nos chers petits de développer leur imaginaire, de les aider à découvrir le monde qui les entoure, les aider à grandir.

La petite enfance doit demeurer l'un des enjeux majeurs de notre action !

Octobre sera aussi marqué par la semaine de la polonité. Un important programme vous attend pour célébrer l'amitié entre nos deux peuples et je salue l'action des nombreux bénévoles qui ne comptent pas leur temps pour que cette semaine puisse être une pleine réussite !

Les bénévoles... Harnes demeure parmi ces villes qui savent pouvoir compter sur cette inestimable richesse ! L'agenda du mois en témoigne, les activités et rendez-vous proposés par Grapeos, Opieka, le Jogging Club Harnésien, Harnes-Chrzanow, ou bien encore l'Amicale des Communaux, et bien d'autres encore... Il est important de souligner et de reconnaître la vitalité, l'engagement et le bénéfice qu'apportent chaque jour tous ces bénévoles à notre commune. Sans eux, Harnes ne serait pas la même. Notre vivre-ensemble non plus...

Et puisque j'aborde le vivre-ensemble, et comme vous le verrez dans le dossier consacré ce mois-ci, j'attire l'attention de chacun quant au respect des règles élémentaires en matière de gestion des déchets ! Bien sûr, la majorité d'entre nous respectent les règles et porte attention à notre environnement. Malheureusement, comme souvent, les méfaits ou l'inconscience de quelques-uns nuit au plus grand nombre. Il est dommageable qu'alors que nos enfants sont éduqués au développement durable, nous, adultes, ne soyons pas à même de transmettre les bons comportements.

J'espère vivement que chacun saura respecter les règles en usage. Pour les réfractaires, la municipalité ne transigera pas !



Maire de Harnes
Vice-Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin

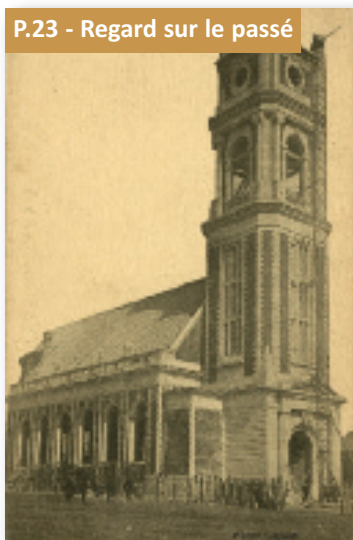
P.7 - Grands Projets



P.11 - Dossier



P.23 - Regard sur le passé



Une info à nous transmettre ?

Contactez-nous par courriel à :
gazette@ville-harnes.fr
ou par téléphone au 03.21.79.42.79

Deux journées au cœur du patrimoine harnésien

Musées



L'histoire de la ville entre les mains de passionnés

A l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, nos musées harnésiens avaient ouvert leurs portes aux amateurs d'histoire et de culture en général.

Du côté du Musée d'Histoire et d'Archéologie, les Amis du Vieil Harnes avaient mis sur pied une exposition essentiellement locale, avec pour thème "Harnes, nos morts 1915". Le guide du jour était Yves, et c'est avec plaisir que ce passionné de l'Histoire harnésienne renseignait les visiteurs, que ce soit sur l'Histoire, les guerres, ou l'archéologie. "Nous avons une grande richesse sur le passé archéologique, beaucoup d'étudiants viennent d'ailleurs chercher des informations. De plus, nous sommes classés "Musée de France" et nous en sommes vraiment fiers !"

De l'autre côté, les Amis de l'École et de la Mine proposaient une visite pédestre du lagunage le samedi matin, ainsi que des visites guidées au Musée et un questionnaire instructif et ludique à la fois. Madame Legrain, la doyenne des lieux, a toujours une nouvelle découverte à partager, que ce soit dans une page de manuel scolaire ou sur une photo. Côté mine, c'est avec Marie-Elodie que nous sommes descendus dans la galerie reconstituée, pour se familiariser avec les conditions de travail des mineurs. Au sein du Musée, Jean-Luc, Conseiller municipal, ainsi que Josiane, Josée et Chantal assuraient l'accueil des visiteurs et les visites dans les salles. A n'en pas douter, le véritable patrimoine de ces deux journées reste la passion communicative et le dévouement de tous ces bénévoles, amoureux de l'Histoire de Harnes.

Un concert énergique

Show



Guitare et micro : la recette d'une bonne soirée !

Les spectateurs avaient rendez-vous avec Anaïs, le vendredi 2 septembre, au Prévert.

Sur scène, la chanteuse espiègle a interprété son répertoire, dont le fameux tube "Mon cœur, mon amour", et présenté son nouvel album. Durant 1h30, cette sympathique artiste a transmis la bonne humeur de ses textes sur l'amour et les aventures tragico-comiques du quotidien. De quoi (re)donner du tonus en ce lendemain de rentrée !

Devenez un "livre vivant"

Le CRIJ Nord-Pas-de-Calais recherche des jeunes ayant vécu une expérience à l'étranger, qui seraient prêts à apporter leur témoignage et à partager leur expérience, en devenant un "livre jeune".

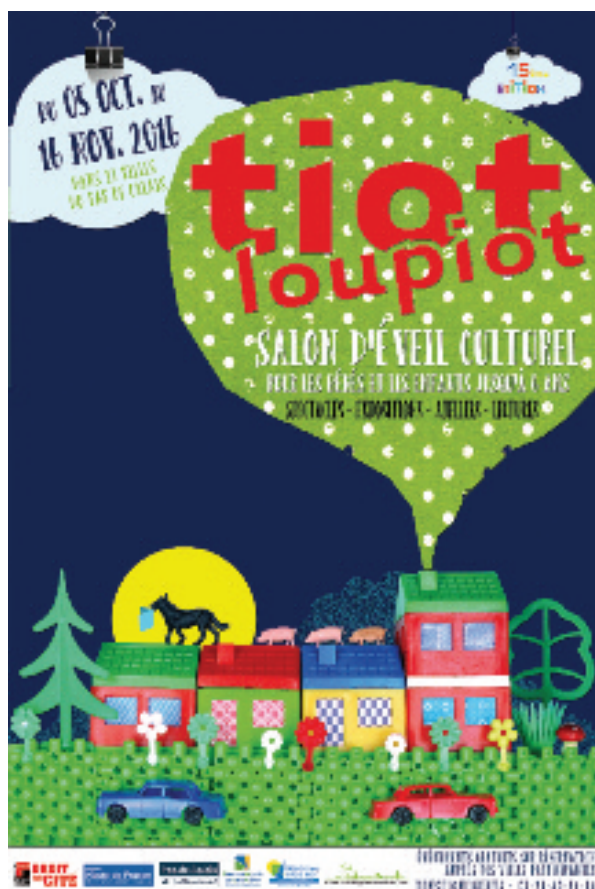
Vous êtes parti à l'étranger pour quelques mois, pour un job, un stage, un projet ou pour vos études ? Vous êtes parti dans le cadre d'un programme européen ? Vous avez envie de partager votre expérience ?

N'hésitez pas à contacter le CRIJ au 03.20.12.87.35 / kzaborowski@crij-npdc.fr / mluce@crij-npdc.fr.

Mercredi 16 novembre, de 9h à 17h, salle Kraska, les "livres vivants" rencontreront le public et partageront leur expérience de mobilité à l'étranger.

Infos : <http://www.ville-harnes.fr/site/bibliotheque-humaine-de-la-mobilite/>

Entrez dans l'univers du salon "Tiot Loupiot"



Pour la quinzième année, Droit de Cité et la ville de Harnes organisent le salon d'éveil culturel pour les bébés et enfants jusqu'à 6 ans : "Tiot Loupiot". Pour ne rien manquer de cet événement, voici le programme.

Des ateliers ont été menés par Maria Jalibert avec les écoles maternelles de Harnes, au Centre Culturel J. Prévert, du 19 au 22 septembre. Par ailleurs, cette auteure présentera son exposition "Bric à Brac" du 6 au 12 octobre, rencontrera le public le 9 octobre dès 10h et proposera des ateliers le 9 octobre à 14h30 et 16h pour les enfants dès 3 ans.

L'exposition "les livres c'est bon pour les bébés" sera également présentée par l'ACCES (Association pour le développement de la lecture, la prévention de l'échec scolaire et la lutte contre les exclusions).

Des animations lectures et tapis lecture seront organisées, ainsi que des espaces pour les livres d'artistes et le Coup de Cœur Tiot Loupiot.

Enfin, le complexe sportif A. Bigotte accueillera des spectacles le 8 octobre à 16h (Théâtre de la Vallée "Bric à Brac", spectacle musical et poétique dès 1 an, durée : 30 minutes) et le 9 octobre à 15h30 (Théâtre de la Vallée "Petit bleu petit jaune", spectacle visuel et musical dès 3 ans, durée : 35 minutes).

Vous trouverez le programme détaillé de la manifestation sur le site Internet de la ville : www.ville-harnes.fr, rubrique "nos valeurs" et "la culture pour tous".

> Expositions, ateliers et spectacles gratuits, mais réservations indispensables à la Bibliothèque Municipale ou au 03.21.49.24.14.

Oh Happy night !

Dire que l'événement était attendu relève d'un doux euphémisme. En témoigne la réaction plus que positive lors de son annonce en marge de la présentation de l'Agenda Culturel en janvier dernier. A l'époque, les sourires en disaient long sur le succès de la manifestation. Vendredi 16 septembre, le "Gospel United" a effectivement assuré le show, mêlant habillement des envolées de soul et une énergie débordante.

Juste le temps pour l'Eglise, somptueusement mise en valeur pour l'occasion, de sonner le glas de 20h30,

que la troupe montait sur scène pour se présenter en chanson. Sur "Weel alright Sab", Cécile, Jy ou encore Renya ont immédiatement mis l'ambiance et incité la foule, nombreuse, à danser et chanter en cœur. En l'instant d'une soirée, "Let my people Go", "Imagine Me", sans oublier le légendaire "Happy day", se sont succédés pour se conclure sur une interprétation majestueuse d'un Avé Maria, en hommage aux disparus de l'attentat de Nice. Entre dynamisme et émotion, la soirée a été vivement appréciée par les spectateurs qui avait fait "salle comble".



Ces voix à l'acoustique sans pareil ont donné le frisson au public

> Plus de photos sur la page Facebook de la ville : <https://www.facebook.com/Harnes-650343528342905/>

Citoyenneté

Envie de devenir entrepreneur ? Cette réunion est faite pour vous !

La création d'entreprise vous tente ?
Vous avez une envie, un projet ?
Vous souhaitez trouver une idée ?

Passion

Innovation

Aditec Pas-de-Calais, en partenariat avec la ville de Harnes, vous invite à un atelier sur l'entrepreneuriat innovant, qui vous informera sur les modalités de la création d'entreprise, testera votre créativité et validera votre intérêt pour l'entrepreneuriat et l'innovation.

Cet atelier aura lieu le **mardi 18 octobre 2016 à 10h00** dans les locaux de la **Maison des Initiatives Citoyennes**.

Travail

Création

Le COJIT, nouveau dispositif destiné aux moins de 30 ans qui souhaitent entreprendre sur le territoire, sera présenté à cette occasion.

Nous comptons sur votre participation !

> Plus d'informations au : 03.21.67.43.10

**Vos créations
peuvent
changer le monde !**

SEANCE D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION À L'ENTREPRENEURIAT
18 OCTOBRE À 14H
MIC DE HARNES
Animé par ADITEC

Entrée gratuite

Inscription et renseignements
03 21 67 43 10
ambaa.harnes@ville-harnes.fr

aditec

Harnes
DYNAMIQUE & SOLIDAIRE

Bienvenue à Harnes !

Vous venez d'emménager à Harnes ?

Pensez à vous faire connaître auprès du service Elections de la Mairie.

Vous serez prochainement convié à une matinée d'accueil destinée aux nouveaux habitants de la commune.

> Plus d'informations : Mairie de Harnes ou 03.21.79.42.79.



Nouvelles glissières

Des glissières en béton armé ont été installées au niveau du pont de Fouquières.

Souvenez-vous. Courant juin, la ville avait fait face à une nouvelle arrivée des gens du voyage. Ces derniers n'avaient pas hésité à dégrader le Bois de Florimond et le mobilier urbain pour y pénétrer et occuper le terrain illégalement. Du côté du pont de Fouquières, les glissières de sécurité ont été démontées et écrasées ; et les monts de terre, étalés, afin d'y faire passer les caravanes. Dès l'évacuation, les élus avaient ordonné les travaux de remise en état.

Aussi, de nouveaux merlons ont été réalisés ; et des blocs de béton, enfouis sous terre, afin d'empêcher une nouvelle intrusion. Seules les glissières de sécurité en métal, qui ne sont plus réglementaires, n'avaient pas encore été remplacées. C'est désormais chose faite. Fin septembre, l'entreprise mandatée est intervenue. Les anciennes ont été retirées et de nouvelles glissières en béton armé ont été posées. Ce dispositif de sécurité protège également les motards lors des chutes.



Sécurité

Une sécurité renforcée au Pont de Fouquières

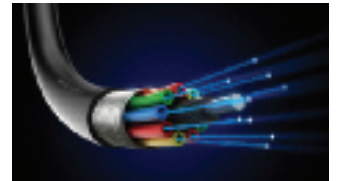
La fibre optique arrive dans notre ville !

Les 14 armoires de distributions ont été posées. Les câblages sont en cours. La Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin qui porte le projet a attribué le marché à Orange.

Même si les travaux physiques sont terminés dans votre quartier, il vous faudra patienter encore 3 à 4 mois avant de pouvoir y prétendre. La raison ? Permettre aux autres fournisseurs de vous

proposer une offre. L'ensemble de la commune devrait ainsi être pourvu en 2017.

Encore un peu de patience...



Deux postes HTA remis en conformité



HTA

Fin août, les techniciens de la société SATELEC intervenaient, pour le compte de la ville, au niveau du local électrique situé avenue Henri-Barbusse.

Ce poste, raccordé sur le site RTE Enedis de Vendin qui transforme le 225 000 volts en 15 000 volts, alimente la piscine, l'école de musique, le complexe Bouthemy, le local et les vestiaires du foot, les garages, la salle de musculation et une partie de l'éclairage public en électricité.

S'agissant d'un poste privé communal, l'entretien et les réparations relèvent de la responsabilité de la ville. Datant du début des années 60, le matériel de type "ouvert" était vétuste et nécessitait une refonte complète. Aussi, la Municipalité a profité de la fermeture de la piscine pour vidange et des vacances pour changer le transformateur et le TGBT (Tableau Général de Basse Tension). De son côté, Enedis a

raccordé la partie 15 000 volts (dit aussi HTA). Ce nouveau matériel, de type "compact", devrait durer une cinquantaine d'années. L'ensemble du local a également été remis en conformité. Cette nouvelle installation permet de sécuriser tant le site que les personnes qui ont à y travailler ou manœuvrer.

Un second poste, de type "mixte", situé sur la Grand'Place, à côté des toilettes publiques, nécessitera la même intervention qui se fera conjointement avec Enedis. Il alimente le réseau d'éclairage public, la maternelle Langevin, l'ancien logement de pompiers rue des Fusillés, les locaux situés à côté de Carrefour Market, ainsi que le réseau public des habitants, commerçants et de la Mairie ; ce qui représente environ 500 habitations. Aussi, un groupe électrogène sera installé durant les 2 jours de travaux, lesquels devront être réalisés avant la fin de l'année, sûrement à la Toussaint. Deux opérations dont le coût s'élève à 129 386,46€ HT.

Mise en sécurité du site et des personnes

La Chérie-chéri : de la pluie, oui... Mais chaude ambiance et beaucoup de joie !

La pluie s'était invitée pour la 17^{ème} édition de cette manifestation sportive réunissant les adeptes de la course à pied. Le Jogging Club avait, pour l'occasion, tracé un parcours à travers le Bois de Florimond.

Sur la ligne de départ, Michel Delcroix, le président, avait opté pour le "mieux vaut prévenir que guérir" et annonçait au micro : "Les amis, on n'est pas là pour faire un temps : ce n'est pas une compétition proprement dite. On est là pour s'amuser, non pas

pour se blesser, surtout qu'il a plu et qu'on risque de glisser. Ça serait trop bête."

250 couples étaient inscrits pour cette course festive déguisée, où, comme tous les ans, les coureurs débordent d'ingéniosité concernant le costume.

La "Chérie-Chéri" comprend une randonnée de 6,5 kms et 2 courses, toutes pratiquées en couple : l'une "enfants" d'1,5 km, et celle "adultes" de 7 kms.

Sur la ligne d'arrivée, David et sa femme Emilie Venza ont réalisé le meilleur chrono avec une trentaine de minutes. Ils n'en étaient pas à leur premier titre puisqu'il a terminé 4^{ème} au Championnat de France, et elle, Championne Régionale.

Michel a tenu à remercier ses amis, bénévoles, qui se sont investis dans l'organisation, la préparation des pâtes, la sécurité sur le parcours, les chronos...

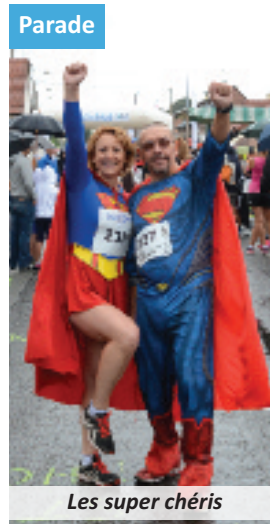
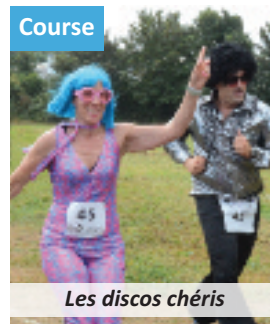
Pour notre Maire, Philippe

Duquesnoy, "il s'agit d'un magnifique rendez-vous que je souhaitais absolument maintenir !"



Vu le contexte international, la sécurité a été renforcée et le premier magistrat a souhaité remercier les organisateurs qui ont fait un travail remarquable.

D'année en année, cette manifestation gagne en renommée !



Un club familial et ouvert à tous, dès l'âge de 16 ans

Cross



Il y a 19 ans naissait la première édition du Cross Country

Créé en 1997, le Jogging Club Harnésien regroupe des personnes aimant la course à pied et partage avec elles le goût du sport. Michel Delcroix en est le président depuis près de 20 ans.

En 97, l'occasion de créer une structure sur Harnes s'est présentée pour cet ancien de "l'Etoile de Oignies", soutenu et suivi par d'autres licenciés. C'est ainsi qu'est né le "Jogging Club Harnésien", une association

réunissant une cinquantaine d'adhérents, à la fois joggeurs et non pratiquants. Tous partagent la même passion : courir, s'entretenir et garder la forme. Ils se retrouvent les mercredis et vendredis, à 18h, au stade R.-Berr. Là, ils font des sorties par groupe de niveaux, au Bois et/ou dans la ville.

Le 1^{er} Cross date de novembre 97. Une manière de faire connaître le tout jeune club. "A l'époque, il n'y avait pas trop de

cross, et le Bois de Florimond est le lieu idéal. Nous avons toujours bénéficié du soutien de la Municipalité et des Services Techniques.", précise Michel. A noter que le site a accueilli par 2 fois les championnats régionaux de cross avec plus de 2 000 concurrents, et une fois les demi-finales de championnat de France de cross.

La Chérie-Chéri, quant à elle, a vu sa 1^{ère} édition en 2000. Michel avait participé à une course en couple dans la Somme, où il fallait arriver avec sa partenaire. L'idée, plutôt originale, lui a tout de suite plu. Dès lors, il intègre l'événement à la Fête Champêtre organisée par l'Entente Bouliste. "Certains concurrents sont venus déguisés la 1^{ère} année. Et depuis 2001, nous proposons aux participants de se costumer."

D'autres moments conviviaux sont organisés durant l'année, à l'image de la sortie de la Pentecôte et des réunions préparatoires.

> Contact : 06 62 86 07 30 – michel.delcroix@wanadoo.fr - <http://michel.delcroix.pagesperso-orange.fr/>

Le HVB dans les starting block

Cette nouvelle saison débute avec son lot de départs mais aussi d'arrivées avec, notamment, un attaquant réceptionneur, Florent Druon, et un libéro, Julien Barbette. Deux anciens Harnésiens qui reviennent au HVB.

Claude Clément, l'entraîneur et Président, confiait : "l'effectif est de douze joueurs avec l'intégration d'un jeune du club, Alexis. Le challenge de cette année c'est de réussir la sauce entre les jeunes et les moins jeunes, avec les deux anciens pro expérimentés. Même si on manque un peu de physique on compensera avec la combativité". Pour cette saison, le club souhaite un assainissement administratif et financier. "Avec l'équipe 1, on souhaite jouer les premiers rôles, faire les play off, c'est le minimum, et entendu faire une belle saison. Après, pour la montée, on verra selon les finances". Chez les jeunes, le HVB n'est pas en reste. 3 joueurs sont au CREPS, aux portes de l'équipe de France, comme Samuel Queva (équipe France junior) qui a été formé à Harnes. Mais le club aimerait que ces "forces" restent pour aider au projet du club sur plusieurs années : l'équipe 1 en N1 Elite, l'équipe 2 en N3 et l'équipe 3 en Régionale 1, afin que tous les jeunes trouvent une place dans le HVB.

En attendant, pour cette première journée de championnat de N2, le HVB s'est incliné 3-1, contre Sartrouville. Nous savons qu'il y aura des jours meilleurs.



Le HVB s'incline 3 à 1 contre Sartrouville

Vie associative

La mode à bas prix avec Fiest' Harnes

Dimanche 11 septembre, aux environs de 10h30, alors que le soleil rayonne et que la majorité des Harnésiens semble partie se ressourcer sur la côte d'Opale, la rue des Fusillés résiste. En cause, un petit panneau devant la salle des fêtes qui annonce fièrement la couleur : *"Ici, Bourse aux vêtements"*.

Sur un week-end de 2 jours, la jeune mais pétillante association *"Fiest' Harnes"* célébrait la rentrée avec sa traditionnelle *"Bourse aux vêtements"*. Petits et grands ont ainsi pu dénicher vêtements, bijoux et chaussures, parmi la quarantaine d'exposants présents.

Et pour que l'accueil soit parfait, l'association proposait collations et restauration sur place.



Anniversaire



Une passion depuis 20 ans

En 1996, naissait le Retro Scooter Club, à l'initiative de René Sénécaux, président, et de quelques amateurs du deux-roues.

Le club compte aujourd'hui une trentaine d'adhérents pour environ 70 machines. Le plus jeune, Florentin, a 15 ans ; et le plus âgé, Claude, 76 printemps. Le plus ancien engin date de 1951, la moyenne se situant entre cette année et 1960. *"Chacun restaure chez soi, dans son garage"*, confie Antonio Melis, vice-président. Mais cela ne les empêche pas de s'entraider pour la restauration et la réparation des scooters.

Au fil du temps, le Retro Scooter s'affilie au Vespa Club de France et participe à de nombreux rassemblements en France comme à

l'étranger, sans oublier les manifestations locales (Chérie-Chéri, défilés, Fête Nationale...). > **Contact** : retroscooterclubharnes@outlook.fr - senecaux.rene@neuf.fr

Vous aussi, parrainez un enfant !

Harnes-Kabouda organisait sa soirée annuelle *"parrains-marraines"* le jeudi 22 septembre au Centre Culturel J.-Prévert.

Aujourd'hui, l'association dénombre 300 parrainages. 15€ : c'est la somme qui vous est demandée chaque année pour parrainer un enfant, lui permettre de suivre la classe et de recevoir un repas. Sur ce montant, 3€ sont prélevés afin de financer des fournitures distribuées à l'ensemble des 1 100 écoliers. Les parrains sont également sollicités pour envoyer un colis à leur filleul(e). Tout est expédié par container fin octobre, et distribué lors de la mission en février.

L'association lance un appel aux dons pour des vélos, mobylettes et du matériel scolaire.

> **Contact** : Anne-Marie Cuvillier au 06.81.17.06.11.



La Gazette Harnésienne

NUMÉRO
305
OCTOBRE
2016

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE HARNES

ville-harnes.fr



La ville n'est pas
une décharge !



La ville n'est pas une décharge !

Face à la forte recrudescence des dépôts sauvages dans notre ville, la Municipalité a souhaité réagir afin que ces actes d'incivilités cessent enfin et que les citoyens prennent conscience des conséquences.

Il suffit de se balader sur la commune pour apercevoir, ici et là, des tas de déchets naissants. Malheureusement, au lieu de s'offusquer, certains préfèrent y déposer par dessus leurs propres déchets, créant ainsi, petit à petit, une véritable décharge à ciel ouvert !

Ces dépôts sauvages dégradent non seulement la qualité des paysages de notre ville, appauvrissent la faune et la flore et polluent.

En effet, les décharges sauvages sont source de pollutions diverses :

- elles dégradent les sites naturels et les paysages ;
- elles polluent les cours d'eau et les nappes souterraines (notamment en raison du ruissellement de la pluie sur les déchets) ;
- elles polluent l'air (la fermentation des déchets peut produire du méthane, un gaz à fort effet de serre) ;
- elles représentent 5% des départs de feu ;
- elles sont génératrices de risques pour la santé humaine car elles dégagent des gaz toxiques et permettent le développement de gènes pathogènes.

Considérer que la commune est une poubelle relève donc de l'inconscience, pour les générations actuelles et futures.

Des mesures complémentaires aux précédentes vont rapidement être prises avec, entre autres, l'installation de caméras de surveillance sur les lieux sensibles.



Constat

Philippe Duquesnoy, révolté face à tant d'incivilités

Philippe Duquesnoy, Maire de Harnes

“Alors que la Municipalité a augmenté considérablement, depuis 2008, les moyens techniques et humains dédiés à la protection de l'environnement, l'embellissement de notre commune et le maintien d'un cadre de vie agréable, il est souhaitable de rappeler que cette question est l'affaire de chaque citoyen !”

Il est inconcevable que certains puissent considérer les espaces publics, naturels ou urbains, comme un dépôt.

Par conséquent, j'ai souhaité que l'ensemble des services municipaux puisse être dotés de moyens supplémentaires mais également que soit renforcée notre politique répressive à l'encontre des contrevenants !”



Noroxo

A l'abris des regards, le Chemin de la 3^{ème} voie, qui mène à l'ancienne usine Noroxo, se remplit de déchets jour après jour

Les agents des Services Techniques contraints d'évacuer les déchets des autres



Trop régulièrement, les agents des Services Techniques interviennent dans la ville pour évacuer les espaces qui ont été transformés en décharges.

En effet, lorsque la CALL ne peut pas intervenir, les employés communaux sont obligés de ramasser les déchets des autres !

Une fois le camion chargé, ils déposent les bennes au sein d'une société spécialisée, qui ensuite facture à la ville.

Aussi, chaque année, la ville doit mettre au budget une somme d'argent consacrée au ramassage. Et malheureusement, cet argent ne servira pas à autre chose (travaux dans les écoles, dans les rues...).



Alors que le marais situé entre Annay-sous-Lens et Harnes pourrait être un lieu reposant, avec son plan d'eau, ses oiseaux, sa verdure... le paysage en est tout autre !

Loin d'être une carte postale idyllique, les abords du marais sont eux aussi transformés en une décharge à ciel ouvert.

Non seulement la vue de ces déchets est effrayante, mais en plus cela est dangereux pour les véhicules qui y circulent.

Quelles excuses peuvent être données pour expliquer cette destruction à petit feu de la nature ? Aucune !

En chiffres

> 16 000

C'est le coût annuel, en euros, pour le traitement des déchets hors coût de la main d'œuvre

> 4

C'est le nombre de caméras de vidéo-surveillance qui seront installées entre le teruil et le Chemin de la 3^{ème} voie

23 000

C'est le coût salarial annuel, en euros, de la main d'œuvre, représentée par 2 agents, à raison de 750 heures chacun

> 750

C'est le nombre d'heures de travail uniquement consacrées à l'enlèvement des dépôts sauvages



Ce que dit la loi



Cité d'Orient

Des incivilités qui peuvent vous coûter cher

> Si vous déposez, abandonnez, jetez ou déversez tous types de déchets sur la voie publique en dehors des conditions fixées par arrêté, vous risquez une amende forfaitaire de : **68€** si vous réglez l'amende immédiatement ou dans les 45 jours suivant le constat d'infraction (ou l'envoi de l'avis d'infraction le cas échéant) ; **180€** au-delà de ce délai.

À défaut de paiement ou en cas de contestation de l'amende forfaitaire, c'est le juge qui décidera

du montant de l'amende, pouvant aller jusqu'à **450€**.

> Si vous avez utilisé un véhicule pour les transporter, vous risquez une amende pouvant aller jusqu'à **1 500€**, ainsi que la confiscation du véhicule.

Sachez par ailleurs que lorsque les agents de la Police Municipale se rendent sur les lieux, ils sont autorisés à chercher le moindre indice permettant de retrouver les propriétaires.

3 déchetteries implantées au cœur de la CALL

La Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin a créé, sur son territoire, un dispositif de **3 déchetteries dont l'une est itinérante**, destinées aux particuliers.

A Harnes, la **déchetterie itinérante** est présente les 2^{ème} et 4^{ème} vendredi de chaque mois, à l'entrée de la Zone d'Activité Légère (ZAL), Chemin de la 2^{ème} Voie.

La **déchetterie fixe** la plus proche est quant à elle située rue de Guînes à **Sallaumines** (accès interdit aux véhicules dont la hauteur est supérieure à 2m). Les horaires varient selon la période l'année :

- *Horaires d'été* : du 1^{er} avril au 30 septembre,

du lundi au samedi de 9h à 19h et le dimanche de 8h30 à 12h.

- *Horaires d'hiver* : du 1^{er} octobre au 31 mars, du lundi au samedi de 9h à 18h et le dimanche de 8h30 à 12h.

Ce que vous pouvez amener à la déchetterie : encombrants, gravats (briques, tuiles...), végétaux, bois, métaux, gros cartons, textiles, déchets ménagers spéciaux (peintures, piles...), batteries, pneumatiques et tôles fibrociment (uniquement à Sallaumines).

Déchets acceptés en déchetterie itinérante : encombrants, gravats (briques, tuiles...), végétaux, métaux, déchets ménagers spéciaux

(peintures, piles...).

Les déchets d'amiante sont uniquement acceptés à Sallaumines et doivent être apportés dans un emballage fermé (sac poubelle, film étirable...). Par ailleurs, la mention "amiante" doit être inscrite sur l'emballage. Les usagers peuvent venir retirer du film étirable en déchetterie de Sallaumines puis filmer leurs déchets chez eux.

Par ailleurs, 4 fois par an, les encombrants sont ramassés chez les particuliers. **La prochaine collecte aura lieu les 24, 25 et 26 octobre, selon les 3 secteurs définis par la société Nicollin.**

Un nouveau site Internet

Très récemment, la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, avec la société Nicollin, a mis en place un nouveau site Internet disponible à l'adresse suivante : <http://dechets-info-services.agglo-lenslievin.fr/>

Aussi, vous y retrouverez toutes les informations utiles ainsi qu'une application cartographique permettant, par géolocalisation ou par indication d'adresse, d'accéder aux dates des prochains ramassages.

La CALL est par ailleurs en cours de distribution de courriers d'information dans l'ensemble des communes.



Trois années passées à jardiner et à profiter de ses multiples bienfaits

Voilà maintenant 3 ans que l'Ecole des Consommateurs a créé "un jardin dans ma ville", un jardin ouvert sur la ville. Le terrain rue du Moulin Pépin, mis à disposition par *Maisons & Cités Soginorpa*, s'est transformé au fil des saisons.

Ils sont 5 à s'y rendre les mercredis et jeudis. Bertrand, Philippe, Antoine, Grégory et Cyril, aidés ponctuellement par d'autres membres, entretiennent les lieux. Les riverains et passants se réjouissent de cet espace en centre-ville, et n'hésitent pas à échanger quelques mots avec ces jardiniers bénévoles. Un hôtel à insectes, fabriqué par les conseillers de quartiers durant l'édition 2016 du salon "Des Racines et des Hommes", a récemment été installé.

Quant aux différents fruits, légumes et herbes aromatiques cultivés, que deviennent-ils ? Nul n'est question de vente ici. Pommes de terre, haricots, petits pois, panais, tomates, laitues, betteraves rouges, citrouilles, pastèques, poireaux, fraises, framboises et cassis sont partagés entre les personnes qui y travaillent.

Tous sont unanimes. Jardiner leur permet d'oublier les soucis du quotidien, de se changer les idées, de se détendre... Et quelle fierté de récolter, cuisiner et manger ce que l'on a semé !

> Si vous aussi, vous souhaitez participer à cette action et profiter de ses bienfaits, rejoignez l'Ecole des Consommateurs.

Contact : C.C.A.S. – Complexe Mimoun, chemin de la 2^{ème} Voie – Tél. : 03.21.69.81.79.



5 jardiniers autour d'une passion commune

Un couple en or



Monsieur et Madame Sauvage

Albert Sauvage et Jeanne Bross ont renouvelé leurs vœux 50 années jour pour jour après leur premier "oui".

Ils se sont mariés le 17 septembre 1966. Il a effectué toute sa carrière au sein des Houillères. Il y a fait ses débuts comme galibot, gravit les échelons et termine garde des Mines. Elle fut mécanicienne en confection, avant de se consacrer pleinement à l'éducation de ses 4 enfants, puis de s'occuper de certains de ses 9 petits-enfants. Tous deux profitent aujourd'hui de leur retraite : le jardinage, les sorties et voyages, ainsi que les fêtes de famille animent leurs journées.

La Municipalité leur présente ses félicitations.

Une exposition intergénérationnelle



L'intergénérationnel au cœur d'un projet artistique

Les couleurs d'automne : tel est l'intitulé de cette première exposition préparée par les résidents du Foyer de Personnes Agées et le Relais d'Assistants Maternels (RAM).

Nul doute que ces rencontres intergénérationnelles sont bénéfiques et enrichissantes tant pour nos aînés que pour nos enfants. Les visages s'illuminent ; les regards sont pétillants. Ce matin-là, au FPA, les petites mains des enfants et celles des adultes se mélangent et créent de véritables œuvres d'art avec différentes techniques artistiques. Quel plaisir, pour Garance, de peindre avec Thérèse et Nounou ! > Venez découvrir ces tableaux et échanger avec nos artistes locaux, du 10 au 14 octobre au FPA, et du 17 au 21 octobre au RAM. Entrée gratuite.

Banquet du Bel Age : des aînés au top de leur forme !



Toujours à l'écoute et en recherche constante d'améliorations, le comité des Fêtes et Cérémonies a une nouvelle fois redoublé d'efforts pour proposer deux journées de haut rang. Plus qu'un simple repas, le banquet des aînés reste un moment de partage et de convivialité.

Cette année, les 17 et 18 septembre réunissaient 900 personnes pour un grand moment festif. La prise de parole a d'abord permis d'honorer les doyens du jour : Wanda Matykowski et Pierre



Baccart pour le samedi ainsi que Yvette Hollebecq et Mieczyslaw Mackowiak pour le dimanche. Pendant le repas, les plus de 65 ans ont bénéficié d'un nouveau spectacle exclusif, faisant rimer glamour avec humour, sous les yeux attentifs de Hyacinthe et Ch'crinquillé, les deux géants harnésiens. Monsieur le Maire, excusé pour des raisons de santé, n'a malheureusement pas pu se prêter à l'exercice des photographies. L'équipe municipale a néanmoins décidé d'immortaliser le moment en présence des adjoints. **Les photos seront d'ailleurs disponibles les jeudis 13 et 20 octobre 2016, de 9h à 12h, en salle du Conseil Municipal.**

Le plaisir des vacances grâce au Lions Club de Carvin

Chaque année, le Lions Club de Carvin offre à trois enfants harnésiens un séjour de vacances pris en charge à 100%. Cette démarche solidaire, fruit d'un partenariat entre Le Lions Club et le CCAS de Harnes, permet ainsi de faire découvrir notre beau pays et d'avoir la chance de voyager.

Cette année, c'est à Samer, en Baie de Somme, que se sont rendus trois Harnésiens, avec des enfants d'autres communes. Comme le rappelle le président, Eric Boursier, la devise du Lions Club est de servir. Aussi, chaque enfant a bénéficié d'un encadrement et d'une disponibilité sans faille de la part des bénévoles. Tous les enfants sont revenus heureux, en témoigne Sullivan : *"merci pour le voyage, c'était super et je me suis fait une amoureuxse, encore merci !"*



Noël Solidaire

"Noël Solidaire" est un rendez-vous que le CCAS souhaite renouveler cette année, en direction des enfants des bénéficiaires de la CMU.

Afin de partager avec le plus grand nombre, la magie de Noël permettra à tout ceux qui le souhaitent (dans la limite des places disponibles), de participer à ce beau projet solidaire. En effet, moyennant une participation de 6 euros et un petit jouet neuf, tous pourraient partager la table

d'hôte et participer à la remise des jouets à l'association "Noël Heureux" (ex "Noël des déshérités").

Ainsi, le mercredi 21 décembre, dès 11h45, la salle des fêtes revêtira ses plus beaux habits de Noël afin de vous y accueillir.

A l'issue du dessert, les enfants pourront assister au spectacle "Rêve d'enfant".

Et c'est vers 16h30 que Père Noël viendra

nous rendre une petite visite...

Durant la journée, un atelier de maquillage sera proposé aux enfants, ainsi que diverses animations.

> Inscription obligatoire au CCAS avant le 31 octobre 2016. Plus d'infos au CCAS au : 03.21.69.81.79.



C'est la rentrée !

Pas de doute, les petits écoliers harnésiens ont repris le chemin de l'école, dans les 10 établissements que compte la commune, sans oublier le collège.

8h20, les yeux encore un peu hagards pour certains, surtout chez les tout petits, pas de doute : nous sommes le 1^{er} septembre et c'est la rentrée !

Les sentiments étaient partagés, autant chez les enfants que chez les parents. Il n'était d'ailleurs pas rare de trouver une larme au coin de l'œil

... d'une maman ou sur la joue d'un bambin qui découvrait son école et ses camarades de classe pour la première fois.

Pour les plus grands, le contexte était différent et tous étaient heureux de retrouver les copains et les copines.

Dans toutes les écoles, les consignes de sécurité dans le cadre du plan Vigipirate ont été rappelées : éviter le stationnement devant l'école, amener l'enfant jusqu'à la

porte de l'établissement et venir le reprendre à l'heure convenue.



Enfin, les directeurs ont fait l'appel des écoliers par classe pour que débute l'année scolaire.

Bonne rentrée à tous et pas de panique, les prochaines vacances arrivent à grands pas !



Dernier câlin avant la rentrée

Traditionnelle photo en famille

Retrouvailles entre amis

Entre gastronomie et arts urbains, il y en aura pour tous les goûts !

Du 24 au 28 octobre 2016, le Service Enfance-Jeunesse a concocté un programme pour les petits et les plus grands.

Les enfants âgés de 2 ans (à condition d'être scolarisé) à 11 ans, se transformeront en "Master Chef" car la gastronomie sera au cœur du Centre Gouillard.

Pour les 11-17 ans, le CAJ propose "les arts urbains à travers le graph", où les ados pourront montrer leurs talents artistiques. D'autres activités seront également au programme, telles que :

le cinéma, le bowling, le VTT, des tournois sportifs...

> Attention : le nombre de places est limité. Date limite d'inscription : 6 octobre 2016. Renseignements : Service Enfance-Jeunesse ou 03.21.79.42.79. Inscriptions durant les permanences : lundi de 13h45 à 16h45, mardi de 8h45 à 11h45, mercredi de 8h45 à 11h45 et de 13h45 à 18h, jeudi de 8h45 à 11h45 et de 13h45 à 16h45.

Deux pas de plus pour le RAM



L'éveil au cœur des activités du RAM

Le Relais d'Assistants Maternels (RAM) a ouvert ses portes début mai. Angélique Durin, la responsable, assurait, dès lors, les permanences administratives et établissait le projet de fonctionnement nécessaire à l'ouverture et à l'obtention de l'agrément de la Caisse d'Allocations Familiales. Depuis fin juin, il propose des temps d'animations.

“Le projet pédagogique permet de donner du sens aux animations proposées en lien avec la réalité du territoire, les partenariats à développer, les besoins des jeunes enfants, ainsi que la professionnalisation et la valorisation de l'accueil à domicile.”, précise Angélique dont le rôle est d'impulser une dynamique. “Le but est que les assistants maternels s'approprient les lieux et soient forces de propositions pour faire vivre leur RAM”.

Alors, pour ces tout premiers pas, la responsable a suggéré des temps d'animations, auxquels peuvent venir les bambins avec leurs nounous et/ou leurs parents. Les ateliers permettent aux enfants d'explorer, d'apprendre en s'amusant, de vivre des expériences sensorielles (éveil musical, manipulation de pâtes, cuisine...), en termes de motricité, de créativité (peinture, pâte à modeler...) et de socialisation... Et aux assistants maternels et parents employeurs de découvrir de nouvelles activités, d'échanger, de se former et s'informer. Ainsi, 3 demi-journées sont organisées par semaine, sans oublier les temps forts, réunions à thèmes et formations.

Partage d'expériences

Le 19 septembre, Angélique a accueilli les RAM du Bassin Minier, de l'Arrageois et du Béthunois. A raison d'une journée par trimestre, les responsables et/ou animatrices échangent sur la réglementation, les documents de travail et leurs pratiques professionnelles (animations, temps forts...). Cette rencontre inter-RAM fut marquée par l'intervention de Sylvie Singier, dont le travail consiste à sensibiliser les jeunes enfants à l'anglais. *“Car c'est entre la naissance et l'âge de 8 ans qu'un enfant a la plus grande facilité pour apprendre deux langues”.* Par ailleurs, Sylvie Singier intervient dans les micro-crèches *“l'île O Pirates”* et *“les Petites Graines”*. Les responsables de ces deux structures d'accueil de jeunes enfants étaient également conviées pour partager leur expérience sur le sujet du bilinguisme chez le tout petit avec les responsables RAM présents.

Pour Valérie Puzzkarek, adjointe à la petite enfance, jeunesse et éducation : *“L'ouverture du RAM est une volonté politique qui s'inscrit dans le programme des “grands projets” et le souhait de l'équipe municipale de proposer des infrastructures de qualité aux enfants de la commune. Je constate avec plaisir qu'Angélique y anime, avec passion, différentes rencontres permettant d'accueillir les assistantes maternelles lors d'ateliers. Par ailleurs, organiser des journées inter-RAM montre également que le RAM est en plein essor et a la volonté de continuer à se développer”.*



Rencontre

Une journée pour échanger entre responsables de RAM



Peinture

Peinture propre pour nos futurs artistes

Dans le monde éducatif, souhaitons la bienvenue à Angélique Marchiano, Olivier Slonczewski et Clément Collart

Inspecteur



Olivier Slonczewski

Olivier Slonczewski, inspecteur de l'Éducation Nationale, a rejoint la circonscription de Vendin-le-Vieil, en lieu et place de Corinne Thiriet, partie vers d'autres horizons.

Ce nouvel inspecteur, dont les grands-parents étaient harnésiens, a débuté sa carrière en tant qu'enseignant de cycle 2. Ainsi, durant 9 ans, il a fait classe aux CP et CE1 dans diverses primaires liévinoises. Parallèlement, il est coordinateur de réseau, permettant une liaison entre le collège et les écoles de secteur à Liévin. Il prend ensuite la direction d'une maternelle dans cette même ville, découvrant ainsi l'enseignement auprès des moyenne et grande sections.

En 2014, il passe et obtient le concours d'inspecteur de l'Éducation Nationale. Ces deux dernières années, il a occupé ce poste au sein de la circonscription de Saint-Pol-sur-Ternoise, par choix, "pour découvrir l'enseignement dans le milieu rural".

Le voici, depuis le 1^{er} septembre, à la tête de celle de Vendin-le-Vieil, dont dépendent notamment les écoles de Harnes. Il a ainsi rejoint une équipe composée d'une secrétaire, de 4 conseillères pédagogiques, dont 2 spécialisées dans les arts, et d'un enseignant ressources pour le numérique. Certains projets seront reconduits cette année, comme la rencontre théâtrale en anglais et les rencontres USEP de natation. D'autres verront le jour.

Directeur



Clément Collart

Jeudi 1^{er} septembre, Clément Collart faisait sa rentrée, non plus comme instituteur, mais comme directeur. Il est, en effet, désormais à la tête de la maternelle Paul-Langevin, succédant ainsi à Pascale Lacroix.

Voilà maintenant 12 ans qu'il exerce le métier de professeur des écoles. Après une année à l'Institut Universitaire de Formation des Maîtres (IUFM) de Douai

et l'obtention de son diplôme, Clément Collart obtient un poste de remplaçant dans la circonscription Douai-Cambrai-ASH, pour une durée de 2 ans. Il occupe ensuite la même fonction dans les maternelles et primaires de notre ville, tout en étant rattaché administrativement à l'école Langevin.

Sur les 6 années passées à Harnes, il en effectue 2 à Diderot, où il demande sa titularisation et fait classe aux CE1 et CE2 dès la rentrée 2013. Là, il est amené à remplacer Mme Volckcrick dans certains domaines de direction durant son congé maternité. Un travail qui lui a tout de suite plu. En 2015, il passe et réussit l'entretien pour devenir directeur. Et fin juin, celui de la maternelle Langevin s'est libéré. Il enseigne également aux TPS-PS.

Quant aux projets, l'équipe pédagogique ira "dans la continuité de ce qui a été fait, tout en essayant de développer un partenariat avec les parents et l'école Diderot".

Psychologue



Angélique Marchiano

Souvenez-vous, en juin dernier, Didier Hedin, psychologue scolaire, prenait sa retraite. C'est Angélique Marchiano qui remplit désormais cette fonction dans notre ville. Rencontre.

Mme Marchiano, vous venez de prendre possession de votre bureau au sein de l'école Curie. Racontez-nous votre parcours.

"Ma maîtrise de psychologie en poche, j'ai passé et réussi le concours pour devenir professeur des écoles. Je suis rentrée dans l'Éducation Nationale en 2006 comme enseignante titulaire. J'ai fait classe à des élèves de la TPS au CM2, à Courrières et Arras. Dès septembre 2015, j'exerçais le métier de psychologue scolaire dans la circonscription d'Hesdin. Entre-temps, je suis allée une année en formation à Paris V, où j'ai obtenu mon diplôme d'État de psychologue scolaire."

Quelles sont les missions d'un psychologue scolaire ?

"Le psychologue scolaire travaille au sein du RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté), tout comme les enseignants spécialisés. Il intervient auprès des écoliers tant en difficulté scolaire qu'en situation de handicap, dès que les enseignants ont sollicité le RASED. Soit il met en place des actions préventives, soit il trouve l'aide la plus adaptée en partenariat avec les parents et les équipes pédagogiques."

Expressions des groupes politiques



**Groupe Majoritaire
Harnes Un Avenir Durable
Parti Socialiste**

Harnes, un Territoire d'Innovation au cœur de l'Agglomération de Lens-Liévin

Fondée en 1995, l'Agence Européenne des Médicaments (EMA) est une agence de l'Union Européenne dédiée à l'évaluation des produits de santé et est financée par l'UE et l'industrie pharmaceutique, et indirectement par des États membres.

Depuis le vote des Britanniques en faveur du Brexit, il y a de fortes probabilités pour que l'Agence Européenne des Médicaments, aujourd'hui implantée à Londres, puisse chercher à rejoindre le territoire de l'Union Européenne.

Le déménagement de cette agence européenne sur le territoire national apparaîtrait comme naturel, la France étant l'un des pères fondateurs de l'Europe.

Son implantation sur notre territoire serait une juste reconnaissance quand on sait combien notre histoire industrielle et minière a engendré la richesse de la nation mais aussi beaucoup de souffrance au travail avec des maladies professionnelles et des conséquences environnementales lourdes sur la santé publique des habitants.

Mais au-delà de la symbolique, nous présentons de nombreux atouts : situé au cœur d'une aire urbaine continue transfrontalière nord européenne, les transports routiers passent chez nous, en provenance de toute l'Europe du Nord, de l'Est, de la Grande-Bretagne, les autoroutes A1 et A26 qui font de notre territoire l'un

des points de passage le plus facile vers Paris et L'Europe du Sud, un pôle économique et patrimonial majeur du nord de Paris, un projet de développement ambitieux, basé sur l'attractivité, le service à la population et la qualité de vie... Sans compter la création prochaine du nouveau Centre Hospitalier de Lens, qui constituera un pôle d'excellence en matière de santé, un hôpital du XXI^e siècle qui utilisera les nouvelles technologies au bénéfice du patient.

Tant d'éléments qui justifieraient que le choix de l'UE se porte vers la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin et plus particulièrement vers la commune de Harnes qui s'est portée candidate et a proposé que l'installation puisse de faire sur l'ancien site de « Noroxo ».

Ce site de 35 hectares sur un foncier disponible de 115 hectares attenant peut répondre au cahier des charges du futur siège de cette structure européenne.

Cette implantation permettrait une nouvelle phase de développement économique sur le territoire régional, équilibrerait les centralités régionales et permettrait non seulement la relocalisation de 440 emplois sur notre bassin de vie permettant ainsi des effets induits sur l'économie locale.

Les élus du Conseil de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, réunis en séance le 27 septembre 2016,

- Manifestent le souhait que soit envisagé le déménagement

du siège de l'Agence Européenne du Médicament sur le territoire de l'Agglomération de Lens-Liévin,

- Apportent leur soutien à la candidature de la ville de Harnes, pour accueillir sur l'ancien site « Noroxo » les locaux du siège de l'Agence Européenne du Médicament.

MOTION présentée par le Groupe Socialiste, Verts et apparentés de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin lors du Conseil Communautaire du 27 septembre 2016.



**Pour Harnes,
l'Humain d'Abord !**

Des caniveaux et des trottoirs remplis d'herbes, des immondices déversés n'importe où y compris dans les champs et espaces verts environnants, des déjections et des papiers partout, des façades des écoles sales et dégradées, des bâtiments municipaux oubliés... la ville de Harnes manque d'un entretien évident et notre patrimoine en souffre. A côté d'un centre ville correctement entretenu et de quelques lieux privilégiés, les quartiers subissent un désintérêt évident. Il suffit de se promener dans les rues, d'ouvrir les yeux et de bien vouloir écouter la population pour s'en rendre compte.

Bien évidemment, le manque de civisme de quelques individus renforce ce sentiment de saleté et d'abandon. Donnons les moyens d'agir à nos services techniques qui disposent des personnels qualifiés. Redonnons à notre ville un environnement propre et chaleureux où il fait bon vivre, et cela dans tous les quartiers !

www.lhumaindabord-harnes.fr et Facebook [harnes.humaindabord](https://www.facebook.com/harnes.humaindabord)



**Front National
Rassemblement
Bleu Marine**

Disons NON à l'accueil des migrants !

Le Ministre de l'Intérieur socialiste a annoncé le 12 septembre la répartition des migrants de Calais dans les villes de la Région. Steeve Briois, Maire d'Hénin-Beaumont, a donc créé l'association « ma commune sans migrants », afin que les élus et les habitants soucieux de leur sécurité puissent agir contre cette politique de soutien à l'immigration clandestine.

Les élus socialistes du secteur, coupés du peuple, s'y opposent. Les élus FN de Harnes y sont, en revanche, évidemment favorables : les nôtres avant les autres !

Révision des listes électorales pour l'année 2017

Avis aux électeurs et électeurs européens :

Aux termes de l'article L.9 du Code Electoral, l'inscription sur les listes électorales est obligatoire.

Les demandes d'inscription seront reçues en Mairie jusqu'au 31 décembre 2016 inclus, de 8h30 à 12h.

Pour éviter l'affluence en Mairie en fin d'année, les électeurs ont intérêt à présenter leur demande dès que possible.

Pour se faire inscrire, il faut être muni :

1) d'une pièce d'identité (de préférence la carte nationale d'identité ou la carte de séjour pour les personnes européennes) ;

2) d'une pièce attestant que l'électeur a une attache avec la commune ou avec la circonscription du bureau de vote. Cette attache peut résulter, soit du domicile, soit de la résidence de plus de 6 mois, soit de l'inscription au rôle d'une des contributions directes communales pour la 5^{ème} année consécutive.

Pour les personnes dans l'impossibilité de se déplacer, les demandes d'inscription peuvent être :

- soit adressées par correspondance, de préférence sous pli recommandé ;
- soit déposées par un tiers dûment mandaté.

En cas de changement de domicile dans la commune, veuillez vous présenter au guichet 5, muni de votre carte d'identité et d'un justificatif de votre nouvelle adresse.

Conseil Municipal du 15 septembre 2016

1. Budget Général - Budget supplémentaire

2016 : Le budget supplémentaire 2016 reprend, en section d'investissement, les reports de dépenses et de recettes et réajuste les crédits votés au budget primitif 2016, tant en fonctionnement qu'en investissement.

Section de fonctionnement :

- *Recettes* : 3 135 148,88 euros avec une reprise de l'excédent de fonctionnement 2015 à hauteur de : 2 501 327,88 euros.

A noter également que la Dotation Globale de Fonctionnement, versée par l'Etat, diminue cette année de 312 029 euros.

- *Dépenses* : 3 135 148,88 euros, sachant que le correctif apporté au budget primitif est de : 208 669,88 euros. A noter également que le virement à la section d'investissement s'élève à : 2 926 479 euros.

Section d'investissement :

- *Recettes* : 9 293 000 euros.

- *Dépenses* : 9 293 000 euros, avec l'accent mis sur la création du restaurant scolaire Cité Bellevue pour un montant de 1 500 000 euros et la médiathèque pour un montant de 3 900 000 euros.

Le Conseil Municipal a accepté, à la majorité (25 pour et 8 abstentions) le vote du budget supplémentaire.

4.1 Constitution d'un groupement de commandes pour la fourniture et la livraison de sel de déneigement

Le Conseil Municipal a accepté, à l'unanimité, la création d'un groupement de commandes entre la CALL et les communes de Avion, Bénifontaine, Bouvigny-Boyeffles, Bully-les-Mines, Carency, Estevelles, Grenay, Harnes, Hulluch, Lens, Liévin, Wingles,

pour la fourniture et la livraison de sel de déneigement.

4.2 Schéma de mutualisation de la CALL

Le Conseil Municipal a accepté, à la majorité (3 contre), de se prononcer favorablement sur le projet de mutualisation de la CALL. (Cahier disponible sur le site de la ville).

13. Convention d'occupation du domaine public - Free Mobile

Le Conseil Municipal a accepté, à l'unanimité, que FREE Mobile implante un pylône, chemin de la 2^{ème} voie, pour une redevance annuelle de 5000 euros.

20. Convention communale de coordination

- **Police Municipale / Police Nationale** : Le Conseil Municipal a accepté, à l'unanimité, la signature d'une convention entre la Police Municipale et les Forces de Sécurité de l'Etat.

Il y a 72 ans : Harnes libérée

Parti de la Mairie, c'est au mausolée du cimetière que le cortège a terminé son défilé, pour célébrer la Libération de Harnes à la fin de la Deuxième Guerre Mondiale.

Après les dépôts de gerbes par les officiels, rendant ainsi hommage aux Harnésiens morts pour la France ou décédés dans les camps, Philippe Duquesnoy, notre Maire, a pris la parole, précisant que : "Il y a 72 ans, la libération de la France nous montrait qu'il n'y a pas de liberté sans combat. Grâce à ses combattants hors normes, et à ses alliés, la France est remontée de l'abîme, et s'érige comme une grande Nation qui prend ses responsabilités devant les périls qui peuvent la menacer". Le premier magistrat termina ses propos en rappelant que : "Le 2 septembre est également dédié à l'espérance. La France s'est toujours relevée par la volonté collective. Défense de notre liberté hier, défense de notre sécurité aujourd'hui, tel est notre devoir de vigilance transmis par ces héros". La Marseillaise a clôturé, avec émotion, la cérémonie.

Défilé



Dépôts de gerbes en guise d'hommage



Infos pratiques

Etat civil

Naissances : Vadim NOWACKI, né le 16 août - Kamy PETIT, né le 17 août - Tinoa HARLAY, né le 21 août - Léa HERZEL, née le 4 septembre - Mia OEHLISCHLAGEL, née le 5 septembre - Eloïse PAGIE, née le 11 septembre - Anaëlle SPICK, née le 9 septembre - Enzo MARTIN, né le 14 septembre - Shanaël WERWINSKI, née le 17 septembre - Djannaya WERWINSKI, née le 17 septembre 2016.

Décès : Marthe SARGALSKI veuve de Jean GLUMA, 97 ans - Michel TUROWSKI, 70 ans - Georgette GLIBERT veuve de Narcisse DEWATINE, 97 ans - Fatma EL BIDHAOUÏ, 71 ans - André BOUIRIK, 61 ans - Jean-Marie WGEUX, 79 ans - Irène SKUTA veuve de Marian MALINOWSKI, 86 ans - Irène MIELCAREK épouse de Jean-Pierre BUQUET, 78 ans - Roselyne LEFEBVRE épouse de Michel GONZALEZ PULIDO, 60 ans - Dominique LINNE épouse de Jean-Luc BOURSIN, 47 ans - Josépha JAKIMOWICZ veuve de Wladyslaw CÉBULA, 87 ans - Sylvie MELIN épouse de Frédéric FASSARD, 52 ans - Joseph KACZMAREK, 86 ans - Léopold CHEVALIER, 83 ans - André HOT, 83 ans.

Mariages : Samedi 3 septembre 2016 : Morgane HENNEBOIS et Yoann PÈPIN. Mardi 6 septembre 2016 : Fabienne KANIASTY et Alain MEESMAECKER. Samedi 17 septembre 2016 : Chrystelle MARZYNSKI et Jean-Louis MASERAK - Marjorie BADIER et Nicolas LE CORVEC.

Agence mobile SIA Habitat

Afin d'assurer un service de proximité, l'agence mobile SIA Habitat sera présente sur la commune les vendredis 21 octobre 2016 et 13 janvier 2017, de 9h15 à 10h45, résidence du Jura, sur le parking de la rue St Claude.



Votre association 100% en ligne



Pour gagner du temps dans vos démarches, vous pouvez désormais créer un compte sur service-public-asso.fr. Ainsi, vous pourrez créer, modifier ou dissoudre votre association. Plus d'informations et vidéos de présentation : interieur.gouv.fr et associations.gouv.fr

Vol par ruse

La Municipalité a été alertée suite à des vols par ruse qui ont eu lieu chez des personnes âgées. Pendant qu'une personne se fait passer pour un organisme (aide ménagère ou autre) et visite la maison, un(e) complice pénètre et fouille le domicile. **Nous vous rappelons qu'il ne faut pas laisser entrer des inconnus chez vous.** Si vous êtes témoin d'une scène de ce type, n'hésitez pas à contacter la Police au **03.91.84.00.90**.

Merci de diffuser largement ce message, auprès des voisins, amis, parents, grands-parents...

Collecte du verre

La Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin a décidé de mettre en place un mode de collecte volontaire du verre à compter du 1^{er} janvier 2018.

Aussi, en 2016 et 2017, des bornes aériennes pour la pré-collecte du verre seront progressivement déployées sur notre territoire, venant ainsi densifier le réseau de bornes existantes. A noter que les nouveaux usagers ne se verront plus distribuer de caissette verte et sont invités à utiliser les bornes ou à mettre le verre dans le récipient de leur choix, pour la collecte en porte à porte, jusque fin 2017.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

La mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00. Une permanence pour l'Etat civil a lieu le samedi de 11h00 à 12h00. Fermée le dimanche. Renseignements : 03.21.79.42.79.

Permanences des élus

Philippe DUQUESNOY, Maire reçoit le mercredi matin de 9h00 à 12h00 sur rendez-vous.

L'adjoint délégué aux finances, aux affaires générales et aux grands projets - **Dominique MOREL** reçoit le mardi de 14h00 à 16h00 et sur rendez-vous.

L'adjointe déléguée aux actions sociales et à la solidarité - **Annick BOS-WITKOWSKI** reçoit le lundi dès 14h, au C.C.A.S., sur rendez-vous.

L'adjoint délégué à l'urbanisme et aux travaux - **Jean-François KALETA** reçoit uniquement sur rendez-vous.

L'adjoint délégué à la cohésion sociale - **Jean-Pierre HAINAUT** reçoit le lundi sur rendez-vous.

L'adjointe déléguée à la petite enfance, à la jeunesse et à l'éducation - **Valérie PUSZKAREK** reçoit sur rendez-vous.

L'adjointe déléguée à la culture, à la vie associative et au jumelage - **Sabah YOUSFI** reçoit sur rendez-vous.

L'adjoint délégué au sport et au mécénat - **Joachim GUFFROY** reçoit sur rendez-vous.

La conciliatrice de justice - **Annick POLI** assurera ses permanences les 11 et 25 octobre (sur rdv de 8h30 à 12h) ainsi que les 12 et 26 octobre (sans rdv de 8h30 à 12h).

Informations en Mairie ou au 03.21.79.42.79.

L'église Saint Martin

Au milieu du XVIII^{ème} siècle, la première chapelle érigée en l'honneur de Saint Martin était devenue vétuste. Sa démolition et la reconstruction d'un nouveau bâtiment plus spacieux furent décidées en raison, notamment, d'un accroissement de la population.

Ce n'est qu'en 1776 que l'on se préoccupa d'en dresser les plans et de faire les devis qui furent autorisés à la fin de cette même année par le Conseil du roi. Les habitants, disait-on, voulaient en faire une petite cathédrale et rivaliser ainsi avec celle de Carvin.

Ces travaux furent adjugés pour 114 000 livres à un entrepreneur de Brebières. La première pierre fut posée le 6 août 1777 par Don Romain Lesage, religieux de l'abbaye de Saint Pierre de Gand dont dépendait la ville de Harnes.

On affirme que les pierres et matériaux qui servirent à cette construction furent amenés en barque jusqu'auprès du marais dont les eaux battaient la place de l'ancien château, située entre les rues Goffart et Virel.

Le transport à pied d'œuvre avait lieu ensuite à l'aide de corvées dont les habitants étaient redevables envers la communauté.

Les travaux durèrent six ans et donnèrent d'ailleurs lieu à un procès qui se conclut en 1784 par une transaction avec l'entrepreneur. Une insuffisance de crédits ne permit cependant pas d'achever les sculptures et ornements extérieurs.

Les Harnésiens furent cruellement déçus car ils avaient dans l'intervalle consenti à affecter une partie des parts de marais dont les revenus et fermages servaient à régler la dépense.

Cinq ans plus tard, le 29 juillet 1789, l'achèvement du chassis et la pose de quatre cloches ainsi qu'une horloge furent convenus avec les fondeurs, moyennant finance.

C'est le 4 octobre qu'eut lieu la bénédiction de ces quatre cloches mais, à peine installées, trois d'entre elles servirent à faire des canons, défense de la République oblige...

Le 13 décembre 1790, une Municipalité

républicaine était installée. En haut du cœur de l'église, dans la voûte centrale, on avait installé "La déesse Raison".

L'année suivante, l'édifice souffrit assez peu de la tourmente révolutionnaire, il fut alors employé comme salpêtrerie. Presque tout son mobilier fut enlevé. L'argenterie, quant à elle, fut transportée en 1793 au district d'Arras pour y être monnayée.

Peu après 1800, sur la plate-forme de la tour, fut installé un télégraphe aérien Chappe, qui disparut à l'établissement de la télégraphie électrique.

Au 19^{ème} siècle, l'église qui avait retrouvé ses attributs, ne connut aucun dommage notable.

C'est malheureusement au début du 20^{ème} siècle, en octobre 1914, quand les Allemands s'emparèrent de notre ville et s'y installèrent, qu'elle devint une cible, parce qu'elle servait de poste d'observation aux Allemands. Trois ans plus tard, elle était en lambeaux ! En 1918, avant de fuir devant l'avance alliée, les troupes allemandes dynamitèrent ce qui restait encore debout...

Laborieusement, il fallut déblayer avec des moyens dérisoires les gravats qui jonchaient la place. Cela prit beaucoup de temps...

La reconstruction de la nouvelle église commença en 1923. Celle-ci diffère assez peu de la précédente, tout en étant plus élancée. En hauteur, elle va en dégradant et se termine par une balustrade, l'entourage étant surmonté aux angles par huit vases en forme d'urne funéraire.

Dynamitage



A gauche, l'église construite au XVIII^{ème} siècle et à droite, ce qu'il reste de l'église après son dynamitage par les Allemands

Pour donner une assise plus robuste à l'édifice, les affaissements miniers étant toujours à craindre, l'architecte renforça les fondations en faisant établir une semelle en béton armé, reliée par des travées d'importance.

C'est en 1929, un dimanche de Pâques, qu'elle fut inaugurée en présence de l'évêque d'Arras et d'une foule nombreuse, venue célébrer cette véritable renaissance.

Elle ne fut cependant achevée totalement que quelques années plus tard mais le 31 janvier 1930, l'heure sonna pour la première fois à la tour de l'église équipée depuis peu de ses quatre cadrans.

Reconstruction



L'église en voie d'achèvement

VIE ASSOCIATIVE

**l'Amicale des Communaux
organise sa**

16^{ème} Bourse aux jouets et articles de puériculture

Réservée aux particuliers - Exposants différents sur les 2 jours

Samedi 5 novembre 2016 de 13 h à 18 h

Dimanche 6 novembre 2016 de 8 h à 13 h

Complexe A. Bigotte - Salle L. Kraska - Av. des Saules

4€ la table

limité à 3 tables par famille

Inscriptions lundi 24 octobre

à la salle des fêtes,

rue des Fusillés à Harnes

de 18h à 20h

03 21 79 42 79

• Fournir copie carte d'identité

Buvette et restauration sur place
Entrée gratuite



**Présence obligatoire lors
de la permanence pour
les réservations**

Amicale des Communaux
de Harnes
Établissement de Commerce de Harnes


Harnes
DYNAMIQUE & SOLIDAIRE

Copyright et impression : Centre communal de la culture de Harnes

Agenda



**Dates à
retenir !**



www.ville-harnes.fr

et sur la page Facebook «Harnes»

Le 5 octobre 2016

Spectacle de marionnettes

Le Centre Culturel Jacques-Prévert accueillera un spectacle de marionnettes, de la compagnie Zapoï, à 15h. Entrée gratuite, sur réservation, dans la limite des places disponibles.

**Du 5 octobre
au 16 novembre 2016**
Tiot Loupiot

La ville accueillera la 15^{ème} édition du salon d'éveil culturel "Tiot Loupiot". Programme sur le site Internet de la ville.

Le 8 octobre 2016

Volley féminin

L'équipe DEF du VCH rencontrera Calais à 18h30, salle Maréchal.

Le 9 octobre 2016

Marché aux puces

L'Amicale des Communaux de Harnes organise, sous les auspices de la Municipalité, son 45^{ème} marché aux puces, de 8h à 14h, sur la Grand' Place. Aucune installation autorisée le jour-même.

Volley masculin

L'équipe N2 du HVB rencontrera Avertin à 16h, salle Maréchal.

Assemblée générale

Encouragement au Dévouement vous convie à son AG, salle R. Houdart, rue des Marronniers à Lens, à 10h.

Du 14 au 23 octobre 2016

Semaine Culturelle de la Polonité

Harnes-Chrzanow organise sa 28^{ème} semaine de la Polonité.

Le 14 octobre, à 18h30 : vernissage de l'exposition "Wroclaw, ville des rencontres", au rez-de-jardin de l'Hôtel de ville.

Entrée gratuite. **Le 16 octobre, à 10h30** : messe solennelle de la Polonité à la chapelle du Sacré Coeur du 21.

Le 18 octobre, à 20h : soirée du film polonais au Centre Culturel J. Prévert avec la diffusion du film "Europa Europa". Tarif : 2,70€.

Le 23 octobre, à 13h, salle Kraska : repas dansant de la Polonité.

Tarifs : adhérents : 32€ - non-adhérents : 36€. Réservations :

03.20.96.98.00 - 06.87.99.28.47

- 09.82.35.81.61 -

06.75.96.51.34. <http://harnes-chrzanow.monsite.orange.fr>

Le 15 octobre 2016

Bal Country

La RSG vous attend à la salle des fêtes, de 19h à 1h, pour son Bal Country. Ouverture des portes à 18h30. Tarif : 4€. Gratuit - 12 ans. Inscriptions : 06.41.67.02.56. Infos : www.rsgharnes.fr et mic.lion62@laposte.net

Waterpolo

L'équipe N1 du SNH recevra le SC Libellule Denain à 20h, à la piscine municipale.

Assemblée générale

Les Médaillés du Travail organisent leur AG, salle Kraska, dès 10h30. Info : 03.21.75.03.49.

Le 16 octobre 2016

Handball

L'équipe N2 du HHBC recevra Paris Saint Germain à 16h30, au complexe sportif A. Bigotte.

Football

L'équipe A de l'UASH rencontrera Loos à 15h au stade Bouthemy.

Le 22 octobre 2016

Volley féminin

L'équipe DEF du VCH rencontrera IFVB à 18h30, salle Maréchal.

Le 23 octobre 2016

Football

L'équipe B de l'UASH rencontrera Bois Bernard à 15h au stade Bouthemy.

Le 29 octobre 2016

Bourse aux vêtements

L'association GRAPEOS organise une bourse aux vêtements (dès la taille 46), de 10h à 18h, salle Kraska. Entrée gratuite pour le public. Infos : 07.68.49.72.73.

**Salon du bien-être
et rondeur**

GRAPEOS vous convie à son salon du bien-être et rondeur, de 10h à 18h, salle Kraska. Stands professionnels et associatifs. Initiation aux activités de bien-être et animations. Entrée gratuite.

Le 30 octobre 2016

Volley masculin

L'équipe N2 du HVB rencontrera Tours à 15h, salle Maréchal.

Football

L'équipe B de l'UASH rencontrera Oignies à 15h au stade Bouthemy.

Le 5 novembre 2016

Volley masculin

L'équipe N2 du HVB rencontrera Boulogne B. à 20h30, salle Maréchal.

Les 5 et 6

novembre 2016

Bourse aux jouets

L'Amicale des Communaux organise sa bourse aux jouets et articles de puériculture, salle Kraska. Le 5/11, de 13h à 18h et le 6/11, de 8h à 13h. Infos : 03.21.79.42.79. Inscriptions : le 24/10, de 18h à 20h, à la salle des fêtes. Fournir la copie de la carte d'identité. Tarif : 4€ la table (maxi 3 tables/famille).

Le 13 novembre 2016

Repas d'automne

Opieka vous propose son traditionnel repas d'automne, à la salle des fêtes, dès 12h30. Tarif : 32€. Infos et inscriptions : 06.80.58.87.68 - 03.21.49.08.51 - 06.88.76.02.87.

Choucroute

Tradition & Avenir organise sa traditionnelle choucroute, dès 12h30, salle Kraska. Tarifs : adhérents : 25€ - non-adhérents : 30€ - enfants : 12€. Infos et inscriptions : 03.21.76.52.30 ou 03.66.63.52.90 ou trad.avenir@gmail.com

Le 26 novembre 2016

Bal Kubiak

L'AL Cyclo Harnes organise sa grande soirée repas dansant avec l'orchestre Kubiak, à 20h, salle Kraska. Inscriptions les samedis de 9h à 12h, du 25/09 au 19/11, au local de l'association, derrière la piscine. Tarifs : adultes : 37€ - enfants -10 ans : 10€. Règlement à l'inscription. Infos : 03.62.90.27.09.

Programme du 08/10 au 25/10

Centre Culturel Jacques Prévert, rue de Montcaen-les-Mines
62440 Harnes - 03.21.76.21.09 - jacques.prevert@ville-harnes.fr



Coup de cœur

Du 08/10 au 11/10

Ben-Hur (2h04)



Samedi 08 - 15h (30).
Dimanche 09 - 15h.
Mardi 11 - 18h.

War Dogs (1h55)



Samedi 08 - 18h.
Samedi 08 - 21h.
Dimanche 09 - 18h.

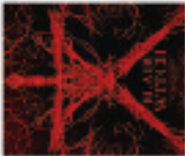
Du 12/10 au 18/10

Victoria (1h36)



Mercredi 12 - 15h.
Samedi 15 - 15h.
Dimanche 16 - 15h.

Beair Witea (1h29)
Interdit - 12 ans



Mercredi 12 - 18h.
Samedi 15 - 18h.
Samedi 15 - 21h.
Dimanche 16 - 18h.

Du 19/10 au 25/10

Kubo et l'armure magique (1h42)



Mercredi 19 - 15h.
Vendredi 21 - 15h.
Samedi 22 - 15h.
Dimanche 23 - 15h.
Mardi 25 - 15h.

Radin! (1h29)



Mercredi 19 - 18h.
Samedi 22 - 18h.
Samedi 22 - 21h.
Dimanche 23 - 18h.
Mardi 25 - 18h.

Radin!

Synopsis :

François Gautier est radin ! Economiser le met en joie, payer lui provoque des sueurs. Sa vie est régiee dans l'unique but de ne jamais rien dépenser. Une vie qui va basculer en une seule journée. Obligé de mentir afin de cacher son terrible défaut, ce sera pour François le début des problèmes. Car mentir peut parfois coûter cher.

Europa Europa (1h50) (VOSTF)

Dans le cadre de la semaine de la polonité



Mardi 18 - 20h.



Tarifs :

Plein Tarif : 5 euros
Tarif réduit : 4 euros (-18 ans, +60 ans, demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA, étudiants, pass'culture)
Mercredi, Ciné vacances : 3,30 euros
Groupe à partir de 8 : 2,70 euros

